

## MISE A DISPOSITION DE MATERIEL pour les Associations locales

Je soussigné(e) : .....

Demeurant à : .....

Portable : ..... ou Téléphone. ....

Adresse mail : .....

Agissante au nom de :  Association sportive  Association culturelle  
 Etablissement scolaire  Service municipal  
 Autre (précisez) : .....

Nom de l'association ou de l'établissement : .....

Sollicite le prêt de : compléter l'annexe jointe

Pour la manifestation suivante : .....

Date de la manifestation : .....

Demande d'occupation ponctuelle des installations sportives :  OUI /  NON  
Si oui, veuillez remplir le formulaire auprès du service des sports

Mise à disposition du matériel souhaitée le : .....

Retrait du matériel le : .....

Préciser le lieu de livraison du matériel : .....

Préciser les coordonnées de la personne présente à la livraison : .....

**Le matériel sera livré par les services techniques  
uniquement dans les bâtiments communaux**

Contact Jérémie SENEGAS – Responsable de l'Unité Logistique - ☎ 04 78 66 18 20

Je m'engage :

- À faire constater l'état du matériel lors de sa prise en compte,
- A en assurer le bon usage dans le respect de son affectation,
- A faire constater le matériel lors de son retour,
- A accepter que les éventuelles dégradations du fait de son usage par moi-même ou mon association soient retenues sur la caution déposée à cet effet ou donnant lieu (en plus de la location normale) à la facturation de réparation que j'aurais à régler dans le mois suivant sa réception.
- **A ne pas agraffer ou punaiser le matériel**

Fait à Dardilly, le .....

Signature du demandeur - mention « lu et approuvé »

**Merci d'adresser le formulaire complété à Valérie CINQUIN – Services Techniques**  
Mairie de Dardilly – place Bayère ou par mail à [technique@mairie-dardilly.fr](mailto:technique@mairie-dardilly.fr) – ☎ 04 78 66 31 36

Date de la demande : .....

GRATUIT

Caution obligatoire de 300 € déposée le : .....

Chèque à établir à l'ordre de « REGIE SERVICES COMMUNAUX »

**Vos données personnelles sont traitées sous la responsabilité du Maire de la commune de Dardilly dans le cadre de la mise à disposition de matériel pour les associations sur la base légale d'une mission d'intérêt public.**

**Un défaut de réponse aux informations obligatoires entrainera une impossibilité de traitement.**

**Un défaut de réponses aux champs facultatifs ne nous permettra pas d'optimiser la gestion de la demande**

**L'accès à vos données personnelles est exclusivement réservé au personnel habilité de nos services, le cas échéant à nos sous-traitants et limité alors aux informations nécessaires à la réalisation de leurs missions.**

**Vos données sont conservées au sein de l'U.E. et détruites conformément à la législation.**

**Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition lorsque le droit l'autorise et de retirer votre consentement.**

**Vous disposez également d'un droit à la portabilité lorsque les possibilités le permettent et à la limitation du traitement (Plus d'informations : [cnil.fr](http://cnil.fr)).**

**Pour toute demande d'information ou pour exercer vos droits, contactez notre Délégué à la Protection des Données**

**Par mail : [DPO@mairie-dardilly.fr](mailto:DPO@mairie-dardilly.fr)**

**Par courrier postal : DPO Mairie de Dardilly**

**Place Bayère**

**69570 DARDILLY**

**Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la [Cnil](http://cnil.fr) ou par voie postale.**

## ANNEXE

### DEMANDE DE PRÊT MATÉRIEL - ASSOCIATIONS

Le matériel mis à disposition, conforme et en bon état, est placé sous la responsabilité de l'organisateur. À ce titre, une surveillance par celui-ci est obligatoire de jour comme de nuit. Tout matériel dégradé ou perdu fera l'objet d'une facturation à l'organisateur. L'ensemble des prestations techniques doivent être accompagnées obligatoirement d'un schéma d'implantation ou plan détaillé.

**Rappel :** Pour des raisons liées à la sécurité des biens et des personnes, les stands ne doivent pas être montés si la vitesse du vent excède 40 km/h. En outre, le jumelage de stands est limité à un maximum de 6 pour respecter l'effectif maximal autorisé (50 personnes).

Fourniture d'un plan d'implantation précis :  OUI  NON

Désignation	Quantité demandée	Quantité livrée	Désignation	Quantité demandée	Quantité livrée
Barrières de sécurité Métal (L=2 m) Quantité Max : 50			Chaises Pliantes Sur chariots de 50 Quantité Max : 6*50		
Barrières de sécurité Plastique (L=2 m) Quantité Max : 30			Stands pliants 3*3 avec 3 côtés et 4 poids lesté Quantité Max : 2		
Tables plastiques (L=1,80 m) Quantité Max : 71			Stands pliants 3*4,5 avec 3 côtés et 4 poids lesté Quantité Max : 3		
Tables bois (L=2 m) Quantité Max : 10			Stands pliants 4*6 avec 3 côtés et 4 poids lesté Quantité Max : 4		
Bancs bois (L=2 m) Quantité Max : 20			Barnums 5*8 avec côtés et Haubenage Registre de sécurité Quantité Max : 2		
Tables bois (L=2,2 m) Quantité Max : 40			Barnum 5*12 avec côtés et Haubenage Registre de sécurité Quantité Max : 1		
Bancs bois (L=2,2 m) Quantité Max : 60			Barbecues (Demi-tonneau) Quantité Max : 2		

# GARDIENNAGE DU MATÉRIEL

L'organisateur doit veiller à la sécurité du matériel et des équipements.

Gardiennage du matériel prévu par :  L'organisateur  Un prestataire

Si prestataire, précisez le nom et les coordonnées :

## Matériels électriques

Demande de branchement(s) électrique(s) sous réserve de faisabilité technique :

OUI  NON

Si oui, merci de préciser :

Type d'appareil 1		Nombre		Puissance	
Type d'appareil 2		Nombre		Puissance	
Type d'appareil 3		Nombre		Puissance	
Type d'appareil 4		Nombre		Puissance	
Type d'appareil 5		Nombre		Puissance	

Tout appareil utilisé par l'organisateur devra impérativement être conforme à la réglementation en vigueur.

## Accessoires pour alimentation, éclairage et sonorisation

Désignation	Quantité demandée	Quantité livrée	Désignation	Quantité demandée	Quantité livrée
Rallonges électriques (L= 10 m) Quantité Max : 5			Passerelle (L=2m) Quantité Max : 10		
Logettes électriques ext. avec 4 sorties Quantité Max : 2			Projecteur sur Pied Quantité Max : 1		
Adaptateurs Industriels > Domestique Quantité Max : 5			Sono Quantité Max : 1		

## EAU

Demande d'un point d'eau sous réserve de faisabilité technique :

OUI       NON

## ENVIRONNEMENT / HYGIÈNE

L'organisateur doit veiller à bien gérer les déchets lors de la manifestation afin de limiter son impact sur l'environnement.

Demande de containers (660 l – 4 roues) ordures ménagères, nombre :

Demande de containers (660 l – 4 roues) tri (bac jaune), nombre :

Demande de containers à verre mobile, nombre (maximum 2) :

Si les containers à verre mobile ne sont pas disponibles, le verre devra impérativement être déposé par l'organisateur dans les containers spécifiques de proximité (point d'apport volontaire).

## ETAT DES LIEUX INITIAL DU MATERIEL

ETAT DU MATERIEL :       NEUF                       BON ETAT                       MAUVAIS ETAT

RAPPEL DES INFORMATIONS DE SECURITE ET DE SECOURS :       OUI                       NON

PRÊT DU REGISTRE DE SECURITE DES BARNUMS MIS A DISPOSITION :       OUI                       NON

PRÊT DU CARNET MONTAGE STAND PLIANT/REGLES DE SECURITE :       OUI                       NON

COMMENTAIRE :

AGENT DES SERVICES TECHNIQUES

DATE :

NOM :

SIGNATURE :

EMPRUNTEUR

DATE :

NOM :

SIGNATURE :

## ETAT DES LIEUX FINAL DU MATERIEL

ETAT DU MATERIEL :       NEUF                       BON ETAT                       MAUVAIS ETAT

REPRISE DU REGISTRE DE SECURITE DES BARNUMS PAR L'AGENT :       OUI                       NON

COMMENTAIRE :

AGENT DES SERVICES TECHNIQUES

DATE :

NOM :

SIGNATURE :

EMPRUNTEUR

DATE :

NOM :

SIGNATURE :